

## CALENDRIER DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2018

en bleu : épreuves anticipées

EPREUVES PRATIQUES, ORALES ET SPORTIVES							
DATES	SERIES						
	STMG	ST2S	STD2A	STI2D	STL	STHR	TMD
du lundi 26 mars au vendredi 4 mai		Activités interdisciplinaires (première)					
du mardi 3 avril au vendredi 6 avril	épreuve facultative de Langue des Signes Française (L.S.F.)						
du mardi 3 avril au lundi 9 avril	épreuve orale obligatoire (*) de turc						
du jeudi 5 avril au vendredi 13 avril	épreuves obligatoires (*) d'Education Physique et Sportive (E.P.S.)						
du lundi 9 avril au vendredi 13 avril	Langues rares et régionales : épreuves orales obligatoire (toutes séries) et facultative (séries STHR et TMD) (*) danois - grec moderne - néerlandais - norvégien - polonais - suédois - basque - breton - catalan - langue d'oc - corse						
du mercredi 2 mai au mercredi 30 mai	Etude de gestion (première)						
du mercredi 2 mai au vendredi 25 mai		Projet technologique (partie orale)					
du lundi 7 mai au jeudi 31 mai	Partie pratique (oral) de l'épreuve de spécialité - GF / RC / ME / SI -						
du lundi 14 mai au vendredi 18 mai	épreuves orales spécifiques des sections européenne et orientale						
	épreuves facultatives d'Education Physique et Sportive (E.P.S.)(*)						
					Projet en enseignement spécifique à la spécialité (partie orale) - <b>STL-SPCL</b>		
les mercredis 16, 23 et 30 mai après-midi					Enseignement technologique en LV1 (*)	Epreuves facultatives de langues courantes (anglais, allemand et espagnol)	
du lundi 14 mai au vendredi 8 juin				Projet en enseignement spécifique à la spécialité (partie orale)			
				Enseignement technologique en LV1 (*)			
du mercredi 23 mai au vendredi 25 mai					Projet en enseignement spécifique à la spécialité (partie orale) - <b>STL-BIO</b>		
					Enseignement technologique en LV1 (*)		
du mardi 22 mai au mercredi 30 mai	Langues rares : épreuves orales obligatoire (toutes séries) et facultative (séries STHR et TMD)(*) : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais - créole						
du mardi 22 mai au vendredi 1er juin						Epreuve de projet	
du mardi 22 mai au jeudi 31 mai	épreuves facultatives d'ARTS ( + art-danse) jusqu'au 1er juin si besoin						
du lundi 28 mai au vendredi 8 juin					Evaluation des compétences expérimentales ( <b>STL-SPCL</b> )		
du mardi 22 mai au vendredi 1er juin		Projet en design et arts appliqués (partie orale)					
		Design et arts appliqués en LV1 (*)					
du lundi 4 juin au mardi 12 juin	Langues courantes : épreuves orales obligatoire et facultative (uniquement TMD)(*) anglais - allemand - espagnol						
du lundi 4 juin au vendredi 8 juin					Evaluation des compétences expérimentales ( <b>STL-BIO</b> )		
du lundi 4 juin au vendredi 8 juin						Epreuves de STS et STC	
mercredi 27 et jeudi 28 juin							Epreuve d'interprétation musicale ou chorégraphique
du mardi 26 juin au jeudi 28 juin	épreuves orales intégrées de français (toutes séries) et d'histoire-géographie (STL-STI2D-STD2A)						
du mardi 26 juin au lundi 2 juillet	épreuves orales anticipées de français (toutes séries) et d'histoire-géographie (STL-STI2D-STD2A)						

**EPREUVES ECRITES**

DATES	SERIES						
	STMG	ST2S	STD2A	STI2D	STL	STHR	TMD
mercredi 28 mars	épreuve écrite facultative de langues rares et épreuve écrite obligatoire de Langues Rares en <u>dérogation langues maternelles</u> (attention: conditions spécifiques) 14h00 - 16h00						
lundi 18 juin	philosophie 08h00-12h00						
	français (épreuves anticipée et intégrée) 14h00-18h00						
mardi 19 juin	histoire-géographie 8h00-10h30	histoire-géographie 8h00-10h30				histoire-géographie 8h00-10h30	
	mathématiques 14h00-17h00	mathématiques 14h00-16h00	mathématiques 14h00-17h00	mathématiques 14h00-18h00	mathématiques 14h00-18h00	mathématiques 14h00-16h00	Philosophie ou mathématiques-sciences physiques 14h00-18h00
mercredi 20 juin	LV1 (partie écrite) 14h00-16h00						Histoire de la musique ou de la danse 14h00-18h00
		sciences physiques et chimiques 8h-10h					
jeudi 21 juin	épreuve de spécialité 14h-18h	sciences et techniques sanitaires et sociales 14h00-17h00	analyse méthodique en design et arts appliqués 14h00-18h00	Enseignements technologiques transversaux 14h00-18h00	chimie-biochimie-sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 14h00-18h00	économie et gestion hôtelière 14h00-18h00	Epreuve technique 14h00-18h00
	management des organisations 8h00-11h00						
vendredi 22 juin	LV2 (partie écrite) 14h-16h						
	économie-droit 8h00-11h00		physique - chimie 8h00-10h00	physique - chimie 8h00-11h00	physique - chimie 8h00-11h00		
lundi 25 juin		biologie et physiopathologie humaines 14h00-17h00					
	<b>FIN DE SESSION</b>						
vendredi 6 juillet	A partir de 10h : Affichage des résultats du 1er groupe						
du lundi 9 au mardi 10 juillet	Oraux du second groupe dans les centres de délibération, N.B. : oraux du 2° groupe de langues rares (autres qu'anglais, allemand, espagnol) et de français : le 9 juillet à 14h00 au S.I.E.C.						
jeudi 12 juillet	14h00 : Mise en ligne des résultats des épreuves anticipées						10h00 : Affichage des résultats du 2nd groupe TMD

(\*) concerne uniquement les candidats des lycées privés hors contrat, CNED et individuels  
OU les candidats des lycées publics et privés sous contrat évalués en PONCTUEL.

N.B.: Pour les candidats des lycées publics et privés sous contrat, l'épreuve de L.V. obligatoire est en Evaluation en Cours d'Année (E.C.A.) si l'enseignement est dispensé dans l'établissement ou dispensé dans le cadre de l'Enseignement Inter Etablissement (E.I.E.).